

Demande d'injonction de payer européenne

Formulaire A

Article 7, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1896/2006 du Parlement européen et du Conseil instituant une procédure européenne d'injonction de payer



Veillez lire les instructions figurant en dernière page: elles vous aideront à remplir le présent formulaire.

Veillez noter en particulier que le présent formulaire doit être rempli dans la langue ou l'une des langues utilisées par la juridiction à saisir. Le formulaire est disponible dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, ce qui peut vous aider à le remplir dans la langue requise.

Juridiction			Numéro de l'affaire (à compléter par la juridiction)	
Juridiction			Date de réception par la juridiction (jour/mois/année)	
Adresse			Signature et/ou cachet	
Code postal	Ville	Pays		

2. Parties et leurs représentants

Codes: 01 Demandeur 03 Représentant du demandeur* 05 Représentant légal du demandeur**
02 Défendeur 04 Représentant du défendeur* 06 Représentant légal du défendeur **

Code	Raison sociale de l'entreprise ou de l'organisation			Code d'identification (le cas échéant)	
	Nom			Prénom	
	Adresse		Code postal	Ville	Pays
	Téléphone ***	Télécopie ***		Adresse électronique ***	
Activité ***		Autres précisions ***			
Code	Raison sociale de l'entreprise ou de l'organisation			Code d'identification (le cas échéant)	
	Nom			Prénom	
	Adresse		Code postal	Ville	Pays
	Téléphone ***	Télécopie ***		Adresse électronique ***	
Activité ***		Autres précisions ***			
Code	Raison sociale de l'entreprise ou de l'organisation			Code d'identification (le cas échéant)	
	Nom			Prénom	
	Adresse		Code postal	Ville	Pays
	Téléphone ***	Télécopie ***		Adresse électronique ***	
Activité ***		Autres précisions ***			

EUR	Euro	BGN	Lev bulgare	CZK	Couronne tchèque	GBP	Livre sterling	HUF	Forint hongrois
HRK	Kuna croate	PLN	Zloty polonais	RON	Leu roumain	SEK	Couronne suédoise		

6. Principal

Monnaie:

Autre (selon le code bancaire international)

Montant total du principal, hors intérêts et frais:

La créance porte sur (code 1)

01 un contrat de vente	10 un contrat de service - réparation	18 des créances résultant de la propriété conjointe d'un bien
02 un contrat de location - bien meuble	11 un contrat de service - courtage	19 des dommages et intérêts - contrat
03 un contrat de location - bien immeuble	12 un contrat de service - autre (préciser)	20 un contrat d'abonnement (journal, magazine)
04 un contrat de location - bail commercial	13 un contrat de construction	21 une cotisation
05 un contrat de service - électricité, gaz, eau, téléphone	14 un contrat d'assurance	22 un contrat de travail
06 un contrat de service - services médicaux	15 un prêt	23 un règlement amiable
07 un contrat de service - transports	16 une sûreté ou autre garantie	24 une convention d'aliments
08 un contrat de service - conseil en matière juridique, fiscale, technique	17 des obligations non contractuelles faisant l'objet d'un accord entre les parties ou d'une reconnaissance de dette (par ex. dommages et intérêts, enrichissement sans cause)	25 autre (préciser)
09 un contrat de service - hôtel, restaurant		

Circonstances invoquées (code 2)

30 défaut de paiement	33 non-livraison de biens ou non-fourniture de services	35 biens ou services non conformes à la commande
31 paiement insuffisant	34 livraison de biens défectueux ou de services de mauvaise qualité	36 autre (préciser)
32 retard de paiement		

Autres informations (code 3)

40 lieu d'achat	43 date de livraison	46 s'il s'agit d'un problème de prêt, objet du prêt: crédit à la consommation
41 lieu de livraison	44 type de biens ou services concerné	47 s'il s'agit d'un problème de prêt, objet du prêt: crédit hypothécaire
42 date d'achat	45 adresse du bien immeuble	48 autre (préciser)

N° d'identification 1	Code 1	Code 2	Code 3	Explication	Date* (ou période)	Montant
N° d'identification 2	Code 1	Code 2	Code 3	Explication	Date* (ou période)	Montant
N° d'identification 3	Code 1	Code 2	Code 3	Explication	Date* (ou période)	Montant
N° d'identification 4	Code 1	Code 2	Code 3	Explication	Date* (ou période)	Montant

* Format de la date: jour/mois/année

La créance a été cédée au demandeur par (le cas échéant):

Raison sociale de l'entreprise ou de l'organisation	Code d'identification (le cas échéant)		
Nom	Prénom		
Adresse	Code postal	Ville	Pays

Renseignements complémentaires concernant les créances portant sur des contrats de consommation (le cas échéant)

La créance a trait à un contrat de consommation	Le défendeur est le consommateur	Le défendeur est domicilié dans l'État membre de la juridiction saisie, au sens de l'article 59 du règlement (CE) n° 44/2001 du Conseil
Oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

7. Intérêts							
Codes (veuillez associer un chiffre et une lettre):							
01 taux d'intérêt légal A annuel		02 taux d'intérêt contractuel B semestriel		03 capitalisation des intérêts C trimestriel	04 taux d'intérêt du prêt ** D mensuel	05 montant calculé par le demandeur E autre***	06 autre***
Numéro d'identification *	Code	Taux d'intérêt (%)	% au-dessus du taux de base de la BCE	portant sur (montant)	à compter du	jusqu'au	
Numéro d'identification *	Code	Taux d'intérêt (%)	% au-dessus du taux de base de la BCE	portant sur (montant)	à compter du	jusqu'au	
Numéro d'identification *	Code	Taux d'intérêt (%)	% au-dessus du taux de base de la BCE	portant sur (montant)	à compter du	jusqu'au	
Numéro d'identification *	Code	Taux d'intérêt (%)	% au-dessus du taux de base de la BCE	portant sur (montant)	à compter du	jusqu'au	
Numéro d'identification * Préciser dans le cas du code 6 et/ou E							
* Veuillez indiquer le numéro d'identification de la créance en question			** contracté par le demandeur et au moins égal au montant du principal		*** Préciser		

8. Pénalités contractuelles (le cas échéant)	
Montant	Préciser

9. Frais (le cas échéant)					
Codes:		01 Frais de justice		02 Autre (préciser)	
Code	Précision (uniquement pour le code 02)	Monnaie	Montant		
Code	Précision (uniquement pour le code 02)	Monnaie	Montant		
Code	Précision (uniquement pour le code 02)	Monnaie	Montant		
Code	Précision (uniquement pour le code 02)	Monnaie	Montant		

10. Éléments de preuve disponibles à l'appui de la créance					
Codes:					
01 preuve documentaire		02 preuve testimoniale	03 Preuve émanant d'un expert	04 inspection d'un objet ou d'un site	05 autre (préciser)
Numéro d'identification *	Code	Description de la preuve		Date (jour/mois/année)	
Numéro d'identification *	Code	Description de la preuve		Date (jour/mois/année)	
Numéro d'identification *	Code	Description de la preuve		Date (jour/mois/année)	
Numéro d'identification *	Code	Description de la preuve		Date (jour/mois/année)	
* Veuillez indiquer le numéro d'identification de la créance en question					

11. Déclarations et informations complémentaires (si nécessaire)

Par la présente, je demande à la juridiction d'ordonner au(x) défendeur(s) de payer au(x) demandeur(s) le montant du principal indiqué ci-dessus, majoré des intérêts, des pénalités contractuelles et des frais.

Je déclare sur l'honneur que les informations fournies sont exactes et sincères.

Je prends acte de ce que toute fausse déclaration est passible de sanctions en vertu du droit de l'État membre d'origine.

Fait à	Le (jour/mois/année)	Signature et/ou cachet

Appendice 1 à la demande d'injonction de payer européenne

Coordonnées bancaires aux fins du paiement des frais de justice par le demandeur

Codes: 02 par carte de crédit

03 par prélèvement par la juridiction sur le compte bancaire du demandeur

Code	Titulaire du compte	Nom de la banque, code BIC ou autre code bancaire utile/Société émettrice de la carte de crédit:
Numéro de compte / Numéro de carte		Numéro de compte bancaire international (IBAN) / date d'expiration et numéro de sécurité de la carte de crédit

Appendice 2 à la demande d'injonction de payer européenne**Suite de la procédure en cas de dépôt d'une déclaration d'opposition****Codes:**

01. Si le défendeur forme opposition, je demande qu'il soit mis un terme à la procédure.

02. Si le défendeur forme opposition, je demande que la procédure se poursuive conformément aux règles de la procédure européenne de règlement des petits litiges, le cas échéant.

03. Si le défendeur forme opposition, je demande que la procédure se poursuive conformément à une procédure civile nationale appropriée.

Numéro de l'affaire (à compléter si le présent appendice n'est pas envoyé à la juridiction avec le formulaire de demande)

Raison sociale de l'entreprise ou de l'organisation	Nom	Prénom
Code	Si, en dépit de mes choix évoqués ci-dessus, ma demande ne relève pas du champ d'application de la procédure européenne de règlement des petits litiges (code 02), je demande que la procédure soit close <input type="checkbox"/> se poursuive conformément à une procédure civile nationale appropriée <input type="checkbox"/>	
Fait à	Le (jour/mois/année)	Signature et, le cas échéant, cachet

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Information importante

Le présent formulaire doit être rempli dans la langue ou l'une des langues utilisées par la juridiction à saisir. Il est à noter que ce formulaire est disponible dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, ce qui peut vous aider à le remplir dans la langue requise.

Si le défendeur forme opposition à votre créance, la procédure se poursuivra devant les juridictions compétentes conformément aux règles de la procédure civile ordinaire. Si vous ne souhaitez pas poursuivre la procédure en pareil cas, vous devez également remplir l'appendice 2 du présent formulaire. Cet appendice doit parvenir à la juridiction avant la délivrance de l'injonction de payer européenne.

Si la demande porte sur une créance à l'encontre d'un consommateur dans le cadre d'un contrat de consommation, elle doit être introduite auprès de la juridiction compétente dans l'État membre où le consommateur est domicilié. Dans les autres cas, la demande doit être introduite auprès de la juridiction compétente en vertu des dispositions du règlement (CE) no 44/2001 du Conseil (*). Des informations concernant les règles applicables en la matière sont disponibles sur le portail e-Justice https://e-justice.europa.eu/content_jurisdiction-85-fr.do.

Veillez signer et dater la dernière page du formulaire et indiquer vos noms et prénoms en lettres majuscules.

Instructions

Au début de chaque section, vous trouverez des codes spécifiques à insérer, selon le cas, dans les cases appropriées.

1. Juridiction Pour le choix de la juridiction, il faut tenir compte du fondement de la compétence de la juridiction.

2. Parties et leurs représentants Veuillez indiquer dans cette rubrique les renseignements concernant l'identité des parties et, le cas échéant, de leurs représentants en utilisant les codes figurant dans le formulaire. Veuillez indiquer dans la case [Code d'identification], s'il y a lieu, le numéro attribué, dans certains États membres, aux avocats aux fins de communication électronique avec la juridiction (voir l'article 7, paragraphe 6, second alinéa du règlement (CE) n° 1896/2006), le numéro d'immatriculation dans le cas des sociétés ou organisations ou tout autre numéro d'identification permettant d'identifier la personne physique. Dans la case [Autres précisions], veuillez indiquer toute autre information permettant d'identifier la personne (par ex. sa date de naissance et le poste qu'elle occupe dans la société concernée). Si le nombre de parties et/ou de représentants est supérieur à quatre, veuillez utiliser la rubrique [11].

3. Fondement de la compétence de la juridiction Veuillez vous reporter aux "Informations importantes" ci-dessus.

4. Caractère transfrontalier de l'affaire Pour pouvoir prétendre à bénéficier de la procédure d'injonction de payer européenne, vous devez indiquer au moins deux États différents dans les cases de cette rubrique.

5. Coordonnées bancaires (facultatif) Dans la rubrique [5.1], vous pouvez indiquer à la juridiction le mode de paiement des frais de justice que vous choisissez. Veuillez noter que tous les modes de paiement figurant dans cette rubrique ne sont pas nécessairement disponibles dans la juridiction que vous saisissez au moyen de cette demande. Il y a lieu de vérifier quels modes de paiement sont acceptés par la juridiction concernée, en prenant contact avec elle ou en consultant le site internet du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale (<http://ec.europa.eu/civiljustice/>). Si vous optez pour un paiement par carte de crédit ou si vous autorisez la juridiction à prélever les frais sur votre compte bancaire, il y a lieu d'indiquer les informations nécessaires relatives à la carte de crédit ou au compte bancaire dans l'appendice 1 du présent formulaire. Dans la rubrique [5.2], vous pouvez indiquer sous quelle forme vous souhaitez recevoir le paiement du défendeur. Si vous souhaitez être payé par virement bancaire, veuillez indiquer les coordonnées bancaires nécessaires.

6. Principal Cette rubrique vise à décrire le principal et les circonstances sur lesquelles il se fonde à l'aide des codes figurant dans le formulaire. Vous devez numéroter les créances de 1 à 4 en leur attribuant un numéro d'identification. Veuillez préciser chaque créance dans la case située après le numéro d'identification, en indiquant les numéros appropriés pour les codes 1, 2 et 3. Si l'espace disponible est insuffisant, veuillez utiliser la rubrique [11]. Dans la case [Date (ou période)], veuillez indiquer, par exemple, la date du contrat ou de l'événement dommageable ou la période de location.

7. Intérêts Si des intérêts sont exigés, il y a lieu de le préciser pour chaque créance à l'aide des codes figurant dans le formulaire. Le code doit comporter le chiffre (première rangée de codes) et la lettre (deuxième rangée de codes) correspondants. Par exemple, s'il s'agit d'un taux d'intérêt ayant fait l'objet d'un contrat et dont la périodicité est annuelle, le code est 02 A. Si c'est à la juridiction de décider du montant des intérêts, la dernière case [jusqu'au] doit rester vierge, et le code 06E doit être utilisé. Le code 01 est utilisé pour un taux d'intérêt légal. Le code 02 est utilisé pour un taux d'intérêt convenu par les parties. Si vous utilisez le code 03 (capitalisation des intérêts), le montant indiqué doit constituer la base pour le restant de la période à couvrir. La capitalisation des intérêts désigne le cas où les intérêts échus sont ajoutés à la créance principale et pris en compte dans le calcul d'intérêts futurs. Il est à noter que, pour les transactions commerciales visées par la directive 2000/35/CE du Parlement européen et du Conseil (**), le taux d'intérêt légal est le taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération principale de refinancement la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre en question («taux directeur»), majoré d'un minimum de sept points. Pour un État membre qui ne participe pas à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, le taux de référence visé précédemment est le taux directeur équivalent fixé au niveau national (par exemple, par sa banque centrale). Dans les deux cas, le taux directeur en vigueur le premier jour de calendrier du semestre en question s'applique pendant les six mois suivants (voir l'article 3, paragraphe 1, point d), de la directive 2000/35/CE). Le «taux de base de la BCE» est le taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement.

8. Pénalités contractuelles (le cas échéant)

9. Frais (le cas échéant) Si le remboursement des frais est exigé, veuillez en donner une description à l'aide des codes figurant dans le formulaire. La case [précisions] n'est à remplir que pour le code 02, c'est-à-dire lorsque le remboursement de frais autres que les frais de justice est demandé, comme par exemple les honoraires du représentant du demandeur ou les frais exposés avant la procédure en justice. Si vous demandez le remboursement des frais de justice mais que vous n'en connaissez pas le montant exact, vous devez remplir la case [Code] (01), mais vous pouvez laisser la case [Montant] vierge; celle-ci sera remplie par la juridiction. Les frais doivent être libellés dans la même monnaie que le principal.

10. Éléments de preuve disponibles à l'appui de la créance Dans cette rubrique, veuillez préciser les éléments de preuve disponibles à l'appui de chaque créance à l'aide des codes figurant dans le formulaire. Dans la case [Description de la preuve] doivent figurer, par exemple, le titre, le nom, la date et/ou le numéro de référence du document concerné, le montant indiqué sur ce document et/ou le nom du témoin ou de l'expert.

11. Déclarations et informations complémentaires (si nécessaire) Vous pouvez utiliser cette rubrique si vous avez manqué de place dans l'une ou l'autre des rubriques précédentes ou, si nécessaire, pour apporter des informations complémentaires utiles à la juridiction. Par exemple, si la créance concerne plusieurs défendeurs, dont chacun est redevable d'une partie de la créance, veuillez indiquer dans cette rubrique le montant dû par chacun d'eux, ou encore si vous sollicitez la responsabilité solidaire de deux ou plusieurs défendeurs.

Appendice 1 Si vous choisissez de payer les frais de justice par carte de crédit ou si vous autorisez la juridiction à prélever ces frais sur votre compte bancaire, vous devez indiquer à cet endroit les renseignements relatifs à votre carte de crédit ou à votre compte bancaire. Veuillez noter que tous les modes de paiement figurant dans cette rubrique ne sont pas nécessairement disponibles dans la juridiction que vous saisissez au moyen de cette demande. Veuillez noter que les renseignements figurant dans l'appendice 1 ne seront pas transmis au défendeur.

Appendice 2 Si vous ne souhaitez pas poursuivre la procédure dans le cas où le défendeur formerait opposition à la créance, vous devez en informer la juridiction à cet endroit. Veuillez utiliser le code approprié. L'une des options envisageables est que la procédure se poursuive dans le cadre de la procédure européenne de règlement des petits litiges (***). Cependant, cette procédure s'applique uniquement si votre demande ne porte pas sur un montant supérieur à 5 000 EUR. Vous trouverez d'autres conditions relatives à cette procédure sur le portail européen e-Justice: https://e-justice.europa.eu/content_small_claims-42-fr.do. Si vous choisissez cette procédure, veuillez également indiquer ce qu'il convient de faire au cas où cette procédure ne peut être appliquée. Veuillez cocher la case appropriée. Si vous transmettez ces renseignements à la juridiction après avoir envoyé votre formulaire de demande, veuillez indiquer le numéro de l'affaire fourni par la juridiction. Veuillez noter que les renseignements figurant dans l'appendice 2 ne seront pas transmis au défendeur.

(*) Règlement (CE) no 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (JO L 12 du 16.1.2001, p. 1).

(**) Directive 2000/35/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 juin 2000 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales (JO L 200 du 8.8.2000, p. 35).
(***) Règlement (CE) no 861/2007 du Parlement européen et du Conseil du 11 juillet 2007 instituant une procédure européenne de règlement des petits litiges (JO L 199 du 31.7.2007, p. 1).